



30 juin 2017

(17-3541)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

**MISE EN ŒUVRE ET ADMINISTRATION DE L'ACCORD SUR
LES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR SAINT-KITTS-ET-NEVIS

Addendum

La communication ci-après, présentée au titre de l'article 15.2 de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce et datée du 29 juin 2017, a été reçue de la délégation de Saint-Kitts-et-Nevis.

1. Conformément à l'article 15.2 de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce, le gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis, en tant que signataire de l'Accord sur l'OMC, souhaite informer le Comité des procédures qu'il a instaurées pour assurer la mise en œuvre et l'administration de l'Accord. Le Comité sera notifié de toute modification ultérieure.

2. Aucune législation particulière n'est requise à Saint-Kitts-et-Nevis pour mettre en œuvre l'Accord sur les obstacles techniques au commerce. Tous les départements du gouvernement et autorités réglementaires compétents chargés de la mise en œuvre et de l'administration des règlements techniques, des normes et des procédures d'évaluation de la conformité ont reçu des exemplaires de l'Accord et ont été informés en conséquence des obligations qui leur incombaient en vertu dudit accord.

3. Le Bureau des normes de Saint-Kitts-et-Nevis (SKNBS) a été officiellement créé le 19 mars 1999 en vertu de la Loi n° 7 de 1999 sur le Bureau national des normes, à présent dénommée Loi sur le Bureau national des normes, chapitre 23.15 des Lois révisées de Saint-Kitts-et-Nevis.

4. Les avis concernant les règlements techniques projetés et tous les projets de normes paraissent au Journal officiel. Le public en est également informé par la presse locale. Les particuliers disposent d'un délai d'au moins 60 jours pour présenter leurs observations.

5. Conformément à l'article 10.1 et 10.3 de l'Accord OTC, le point d'information de Saint-Kitts-et-Nevis est:

Saint Kitts and Nevis Bureau of Standards (SKNBS)
P.O. Box 186
La Guerite
Basseterre
Saint Kitts, West Indies
Téléphone: +1 (869) 465-5279
Fax: +1 (869) 465-3852
Courriel: sknbs@gov.kn / mplbos@gmail.com
Site Web: www.sknbs.org
